

Intervention du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères E. Vénizélos lors de la séance plénière du Parlement européen sur le rapport de progrès de la Bosnie-Herzégovine

Vendredi, 07 février 2014

«Merci monsieur le président. Je souhaite la bienvenue aux étudiants de Bosnie-Herzégovine et leur adresse mes meilleurs vœux pour leur parcours professionnel et national.

Permettez-moi de rappeler que la présidence actuelle du Conseil exercée par la Grèce est la 5e présidence hellénique après l'adhésion de ce pays à ce que l'on appelait alors les communautés européennes en 1981. Nos deux présidences précédentes, celle de 1994 et de 2003 avaient été associées aux grandes vagues d'élargissement de l'UE. Nous avons eu l'honneur et la chance de voir l'Europe des 12 devenir l'Europe des 15 et l'Europe des 15 devenir l'Europe des 25. Au cœur de l'agenda de Thessalonique, de notre précédente présidence, figurait la perspective européenne de tous les pays des Balkans occidentaux.

C'est toujours notre priorité et notre aspiration stratégique. Le fait que la Croatie est d'ores et déjà membre de l'UE, que j'ai eu l'honneur de présider il y a quelques jours la Conférence intergouvernementale sur l'ouverture des négociations UE-Serbie, sur l'adhésion de la Serbie, tout cela est très important. Le fait que nous allons revoir en juin l'attribution du statut de pays candidat à l'Albanie est également très important, conformément aux conclusions du 19 décembre du Conseil européen que nous avons élaborées au Conseil « Affaires générales » du 17 décembre 2013.

En ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine notamment, j'aurais aimé aujourd'hui donner une évaluation plus positive, mais malheureusement il y a des problèmes : des problèmes qui doivent être surmontés, des problèmes qui sont enregistrés dans le rapport de la Commission, mais aussi dans les conclusions du Conseil de décembre. Le Conseil exprime de sérieuses inquiétudes quant au fait que le processus d'intégration de la Bosnie-Herzégovine à l'UE stagne et nous voulons voir une volonté politique réelle de la part de la direction politique en Bosnie-Herzégovine.

Les élections sont programmées pour le mois d'octobre et nous ne voulons pas que la campagne électorale entrave la prise d'initiatives visant au renforcement de la perspective de ce pays. La direction politique de la Bosnie-Herzégovine doit parvenir sans plus tarder à un accord sur l'application de la fameuse décision Sejdic-Finci de la Cour européenne des droits de l'homme. Cela revêt une importance cruciale pour l'entrée en vigueur de l'Accord de stabilisation et d'association.

Il est très important de créer un mécanisme de coordination sur les questions de l'UE, afin que le pays puisse parler d'une seule voix sur ces questions. Malheureusement, la Commission a été contrainte d'ajourner le débat sur l'instrument d'aide de préadhésion II, en raison de l'absence de cet instrument. Il est dommage que les institutions et la classe dirigeante du pays ne puissent pas satisfaire aux conditions fixées par l'UE car nous perdons du temps.

Il est également très important d'attirer de nouveau l'attention de nos amis, de la Bosnie-Herzégovine sur les questions liées à l'Etat de droit, notamment la réforme judiciaire et la lutte contre la corruption et le crime organisé ainsi que le traitement de dossiers relatifs aux crimes de guerre. La réforme de l'administration publique est tout aussi importante, tout comme la défense de la

liberté d'expression. Il faut éviter les phénomènes d'intimidation des journalistes, ne pas faire de discriminations, notamment celles qui concernent les Rom.

Maintenant pour ce qui est d'une évolution plus positive, une série de recommandations publiées par la Commission dans le cadre du dialogue structuré sur la justice sont appliquées. Et donc nous saluons le déroulement sans heurt du recensement tant attendu et attendons avec impatience la publication des résultats. Les réformes économiques sont nécessaires en vue de l'amélioration de l'environnement d'affaires. Des efforts sont nécessaires pour parvenir à un progrès dans le sens d'une économie de marché fonctionnelle et de la lutte contre le chômage. Par ailleurs, nous saluons la récente approbation des modifications de la loi électorale».